

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 32/2 (2005)

DOI: 10.11588/fr.2005.2.62116

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

in Österreich, Süddeutschland, Belgien und der Schweiz sowie diverse tabellarische Übersichten.

Abschließend ist eine fast durchweg positive und von vereinzelten Schwächen nicht nachhaltig getrübt Bilanz zu ziehen. Der Band bietet eine schon länger überfällige Synopse der Forschungserträge zur neuzeitlichen europäischen Klostergeschichte. Das Thema beansprucht Relevanz auch über den engeren Kreis der Fachhistoriker hinaus: ein sich wirtschaftlich wie politisch vereinigendes Europa tut gut daran, sich auch seiner kulturellen Identität und seiner religiösen Wurzeln zu vergewissern. Nicht zuletzt dazu kann die vorliegende Monographie einen Beitrag leisten.

Michael MÜLLER, Mainz

Helga MEISE, *Das archivierte Ich. Schreibkalender und höfische Repräsentation in Hessen-Darmstadt 1624–1790*, Darmstadt (Hessische Historische Kommission Darmstadt) 2002, 644 p. (Arbeiten der Hessischen Historischen Kommission. Neue Folge, 21).

Le calendrier qui, en France, est souvent assimilé à l'almanach ou à l'annuaire almanach, du fait qu'à partir du XVIII^e et du XIX^e siècles éditeurs et critiques accordaient un rôle grandissant aux récits et/ou aux poésies qui y étaient insérés, est en réalité un genre assez varié, allant du calendrier permanent, que représentaient p. ex. »Les très Riches Heures du duc de Berry«, à la brochure de colportage, illustrée notamment par différentes éditions françaises ou allemandes du »Messager boîteux«. Tant en Allemagne qu'en France, la critique s'est surtout intéressée à deux formes, l'almanach d'une part, le calendrier diffusé par les colporteurs de l'autre. Tenant compte de la mentalité des petites gens, qui y trouvaient des prédictions, les dates des foires ainsi que les moments propices aux saignées selon les tempéraments, des remèdes en fonction des signes du zodiaque, des conseils pratiques, des recettes de cuisine et des leçons de morale chrétienne, il rencontra un grand succès. En général ce genre de calendrier annuel avait perdu tout intérêt à la fin de l'année et, comme le plus souvent les utilisateurs ne le conservaient pas, la critique ne dispose plus que d'exemplaires éparpillés. Il en existait cependant une variante, le *Schreibkalender*, qui souvent annonçait dès le titre qu'il réservait un espace libre, voire des pages blanches, incitant ainsi l'acheteur à noter au jour le jour ce qui lui paraissait mémorable. Dans ce sens, il pouvait servir de journal intime embryonnaire. À ce titre il prenait le relais des notes consignées dans les Bibles de famille, les catéchismes ou les missels. Du même coup, le propriétaire pouvait avoir intérêt à le conserver, ne fût-ce que comme aide-mémoire. Malgré une note de Georg Steinhausen de 1891 et une étude de Brigitte Kleinlauth sur le »Schreibkalender des Jakob Röder (1598–1618)«, publiée dans les »Bayerische Blätter für Volkskunde« de 1988, la critique semble n'avoir accordé que peu de place à ce genre particulier. Même l'article de Jan Knopf dans »Von Almanach bis Zeitung. Handbuch der Medien in Deutschland. 1700–1800«, édité par Ernst Fischer et al., Stuttgart 1999, ne le mentionne pas.

Dans l'intéressante introduction, où elle fait le bilan de la recherche, H. M. insiste notamment sur la fonction incitative du *Schreibkalender*, destiné à différents publics des deux confessions et des deux sexes, aussi bien au marchand et au patricien qu'au savant et même à la haute noblesse, comme le prouve le présent corpus. Elle tient non tant à combler les carences de la recherche qu'à en renverser l'orientation traditionnelle, affirmant que le terme de *Volkskalender* n'est pas exact. »Nicht die ›Unterschichten‹ und das Lesen, eigentlich das Lesen-Lassen bzw. Vorlesen, bezeichnen den sozialen Ort und die zentrale Funktion des Kalenders. Vielmehr erscheinen die Eliten als seine Rezipienten und Benutzer, der Schreibeil als sein wichtigster Bestandteil, das Schreiben als zentrale Funktion« (p. 46). En fait, elle sous-estime la diversité d'un genre dont les différentes variantes coexistaient. À cette restriction près, elle complète la critique de façon intéressante.

À la critique concernant l'autobiographie, H. M. reproche également d'avoir négligé le *Schreibkalender*, qu'elle considère comme »le catalyseur de l'écriture autobiographique« (p. 30). À son avis, il joue un rôle important dans l'évolution de ce genre, au même titre que le journal intime, les lettres et les testaments. Elle reconnaît certes que »in den Schreibkalendern der landgräflichen Familie stellen Ich-Aussagen zunächst absolute Ausnahmen dar. Ausführliche Beschreibungen des physischen oder psychischen Befindens sind undenkbar« (p. 29). Grâce à l'évolution des esprits et de l'individualisme, la situation change au XVIII^e siècle, mais même après 1750 ce genre de réflexions ne semble pas fréquent. À l'affût du moindre signe en faveur de sa thèse, H. M. retrouve »l'expression du moi« (p. 454) même dans la façon de noter mécaniquement les heures de la journée et dans la similitude de notes conventionnelles. En même temps elle reprend le débat sur les définitions adéquates des documents autobiographiques (Ego-Dokumente, Selbstzeugnisse), et souligne l'hétérogénéité que recouvre la dernière expression.

Les calendriers des landgraves de Hesse-Darmstadt ayant été déposés dans les archives de la dynastie, H. M. a eu la chance de disposer d'un corpus exceptionnel. Ainsi elle a trouvé à Darmstadt 177 calendriers parus entre 1624 et 1790, 113 datant du XVII^e et 64 du XVIII^e siècle, ayant appartenu à 13 membres de la famille de Hesse-Darmstadt. (Le tableau généalogique de la dynastie (p. 644) ne recense cependant que 12 membres ayant tenu un calendrier.) Sans bien expliquer son choix ni dire pourquoi elle a sauté deux générations, elle n'en retient que les calendriers de trois couples régnants, Georges II (1626–1661) et Sophie Éléonore (1609–1671), Louis VI (1630–1678) et Élisabeth Dorothee (1640–1709), Louis IX (1719–1790) et (Henriette Christine) Caroline (1721–1774). Comme ils ont utilisé des calendriers durant plusieurs »décades«, ils sont censés montrer l'essor et le déclin de ce genre pratiqué dans les milieux de la haute noblesse de l'Empire germanique. Pour appuyer cette thèse, H.M. fait allusion à la pratique d'autres membres de la famille, (apparemment moins assidus pourtant), car la carence de la critique ne lui permet pas de jeter un coup d'oeil sur les usages d'autres maisons princières. Mais est-ce une base suffisante pour une telle généralisation?

Comme il ressort aussi de l'annexe où sont présentés les titres de bien des calendriers utilisés par les membres de la dynastie, les landgraves et leurs épouses recouraient à des modèles différents, les uns comme le *Zeit- und Wunder-Calendar* avec »pronosticon«, les autres, sans; d'autres contenaient des récits; à côté des *Cantzley Calendar*, il y a des exemplaires destinés à la noblesse; plusieurs offraient un supplément de pages blanches, largement utilisées p. ex. par Louis IX, d'autres au contraire étaient plus laconiques. L'édition du calendrier étant devenue une affaire lucrative, plusieurs princes allemands en établirent le monopole dans leur territoire, comme aussi Louis IX de Hesse-Darmstadt, qui, après ceux édités à Strasbourg, se servit entre 1779 et 1790 de celui imprimé à Pirmasens.

H. M. se propose de cerner »la typologie du calendrier« des landgraves de Hesse-Darmstadt et de suivre l'évolution d'une tradition scripturale apparemment instituée au cours du XVII^e siècle en réponse aux menaces qui pesaient alors sur l'existence même de la dynastie (cf. notamment le traité de 1648 entre Hesse-Cassel et Hesse-Darmstadt). Pas plus que d'autres princes de l'époque, les landgraves ne distinguaient entre la sphère publique et la vie privée, leurs notes ayant trait aussi bien à des considérations politiques que financières ou militaires. Dans la mesure où chaque fois après la mort des scripteurs les différents calendriers, considérés comme faisant partie de la documentation historique de la maison, furent déposés aux archives, H. M. en déduit que pour la maison régnante la tenue du calendrier était devenue une sorte de devoir, ce qu'elle interprète comme une manière d'affirmer la légitimité dynastique, dont elle retrouve un écho dans la dédicace de certains calendriers (64 sq.). Certes, en en offrant un à son fils de 11 ans, Sophie Éléonore l'invitait à s'en servir et, selon H. M., avec la génération de Louis VI, la tradition était établie. Pourtant, par la suite la poésie occupe trop ce membre de la »Fruchtbringende Gesellschaft« pour qu'il

s'intéresse de façon continue à son calendrier, d'autant plus qu'elle lui permet bien mieux de s'extérioriser que le journal ou le calendrier. Sa femme, Élisabeth Dorothee prend, il est vrai, la relève et en tant que *fürstliche Landesmutter* elle consigne aussi tout ce qui a trait à ce rôle. Mais n'est-il pas significatif que les princesses de Hesse-Darmstadt, dont en 1996 H. M. a étudié les journaux intimes, jouent un rôle prépondérant dans le maintien de cette tradition, tandis que pour d'autres membres de la famille tenir un calendrier constituait si peu un devoir qu'ils s'en abstenaient, comme p. ex. Louis VIII, ou qu'ils le négligeaient pendant plusieurs années. Ainsi plus d'une fois on a l'impression que H. M. force les thèses qu'elle veut défendre, notamment pour valoriser le rôle des calendriers. Au lieu d'observer une certaine distance critique, elle interprète les faits, comme si elle était au service de la dynastie et non de l'histoire.

C'est également le cas en ce qui concerne la *repraesentatio maiestatis*, un thème qui parcourt cette thèse littéraire comme un fil rouge. Naturellement, lors des naissances et des services funèbres ainsi que lors des manifestations culturelles et des festivités, le souci de représentation est bien sensible. L'idée que le recours au calendrier est révélateur d'un « changement de paradigme » est intéressante: »Gemeint ist die Ablösung der Aufführungssituationen in Zeremoniell und Festwesen, die die Repraesentatio Maiestatis nicht nur für die Untertanen, sondern auch für sie selbst erfahrbar macht, durch die Schrift« (p. 33). En d'autres termes le calendrier est censé d'abord accompagner et progressivement prendre la relève des manifestations publiques, témoignant ainsi de l'intériorisation de la représentation princière, qui, non seulement pour les landgraves, va de pair avec une perte de prestige. Mais bien des fois les notes censées marquer que le scripteur prend conscience de la *repraesentatio maiestatis* paraissent peu convaincantes. Peut-on vraiment dire que, suite à l'évolution d'Élisabeth Dorothee, le calendrier devient »Mittel der Repräsentation. Er [...] verkörpert im wahrsten Sinne des Wortes das, was bislang die Repraesentatio Maiestatis als Ereigniszusammenhang gewährleistet hatte: die Sicherung fürstlicher Souveränität« (p. 346)? Finalement, grâce aux notes personnelles, le calendrier semble changer de nature: »er wandelt sich vom Medium der Repraesentatio Maiestatis zum Medium der Selbstrepräsentation« (p. 473). Avec l'étrange Louis IX, H. M. voit dans les notes fragmentaires de statistique prises lors de son voyage à Amsterdam la preuve que le calendrier sert de »Herrschaftsinstrument« (p. 518)! Quel piètre gouvernant que ce prince que les satiristes de l'époque appelaient le »Erz-Tambour«, parce que les revues militaires occupaient la plus grande place dans sa vie. Il n'est pas étonnant que ses calendriers lui aient surtout offert la possibilité de documenter son rôle de général en chef. Certes, ses régiments servaient exclusivement à des parades, car le landgrave ne tenait pas à les exposer, mais il était conséquent en refusant de les vendre aux Anglais pour combattre les rebelles américains, contrairement à ses cousins de Hesse-Cassel, qui cherchaient grâce aux subsides à garantir leur propre train de vie.

Après être venu à l'université de Strasbourg écouter le professeur Schoepflin, le futur Louis IX avait été de 1741 à 1743 officier dans le »Royal Allemand«, un régiment étranger stationné à Strasbourg. Rien de plus normal, étant donné d'une part que le comté de Hanau-Lichtenberg, qui appartenait à sa famille, était placé sous la souveraineté du roi de France, et d'autre part qu'en Europe les nobles prenaient du service ici ou là sans se soucier de l'appartenance nationale, ce qu'oublie H. M. (cf. p.489, n. 54). Ainsi, après avoir quitté le »Royal Allemand«, le prince héritier de Hesse-Darmstadt entra au service du roi de Prusse, sans doute tout simplement parce qu'il admirait la discipline que Frédéric II avait su imposer à son armée.

Dans la mesure du possible, H. M. tient compte du contexte politique. C'est ainsi qu'elle note p. ex. les différentes réactions de Louis IX dans ses conflits avec F. C. v. Moser. Engagé en 1772 pour diriger les affaires politiques du landgraviat de Hesse-Darmstadt et pour assainir les finances, celui-ci fut démis de ses fonctions en 1780, entre autres sous prétexte qu'il refusait de prévoir le financement d'un nouveau régiment de parade dont Louis IX exigeait la création. Les interventions de Caroline en sa faveur, dont H. M. a retrouvé peu d'écho dans

ses calendriers, furent vaines. Rien n'éclaire mieux la personnalité de ce despote au petit pied que son attitude face à son chancelier. En 1790 encore il fulminait contre ce »serviteur«, dont en tant que »maître« il exigeait une obéissance absolue. Et comme F. C. v. Moser avait su donner une certaine publicité au procès qui, à Vienne, l'opposait au landgrave et qui entamait le prestige de celui-ci, Louis IX fit publier en 1782 dans le journal de Darmstadt comme »contre-propagande« que la nomination de Moser comme »Reichshofrat«, diffusée par différents journaux, était fautive. H. M. mentionne les éléments de ce conflit, mais sans s'y arrêter. Plus grande est l'importance qu'elle accorde au contexte socio-culturel, aux fêtes, aux feux d'artifices, aux ballets et aux représentations théâtrales, d'autant plus que Sophie Éléonore et Élisabeth Dorothee se montraient très actives dans ce domaine. Caroline par contre consigne fidèlement les illusions et les désillusions, les soucis et les joies que lui causaient les projets matrimoniaux pour ses trois filles, et H. M. de suivre la transformation du calendrier en »archives du moi« (p. 153), résumé par une belle formule qui lui permet d'en valoriser le rôle: »Tägliches Schreiben wird zum Lebens-Mittel« (p. 164). Par contexte elle entend aussi tous les phénomènes que génère la vie à la cour, dont le rythme quotidien est déterminé par les heures de prière et les deux principaux repas, mentionnés de façon monotone par Sophie Éléonore, tandis que la religion structure la semaine et l'année de ces princesses protestantes. Naturellement avec le veuvage, la nature des notes de Sophie Éléonore change; on y trouve alors un écho de sa solitude. Toutefois dans sa vie et dans son calendrier la chasse occupe une place prépondérante, expliquée de façon surprenante: »weil hier die eigene Majestas erfahrbar wird«, »Höfische Repräsentation schlägt um in Selbstwahrnehmung« (p. 163).

Vu la francomanie de l'aristocratie allemande de l'époque, il eût été intéressant de voir aussi quel rôle joue la langue française dans ces documents. Les citations permettent tout au plus de voir que Louis IX, qui habituellement s'exprime en allemand, y recourt quelquefois et que son orthographe est phonétique, ce qui vaut également pour son allemand. Mais il est erroné de croire que le français lui sert à sceller le message (»Verschlüsselung und Geheimhaltung«, p. 490), car dans l'entourage du prince bien des personnes savaient le français. Caroline par contre, qui l'écrit avec une certaine aisance, semble habituellement y recourir, aussi bien dans un acte officiel (testament) que dans ses calendriers. Mais qu'en est-il des autres landgraves? Serait-ce à dire que le français n'aurait gagné la cour de Hesse-Darmstadt qu'au XVIII^e siècle?

Ce qui frappe à la lecture de cette thèse, c'est l'énorme disproportion entre les parties, ce que confirme la table des matières: plus de 80 pages sont consacrées à Sophie Éléonore, 137 à Louis VI, et 56 pages à Louis IX, qui écrivait pourtant beaucoup; sous sa plume le calendrier s'enfle au point qu'en 1790 il en avait besoin de trois pour ses notes; Caroline, son épouse, doit même se contenter de 12 maigres pages, bien qu'elle se fût illustrée par son action culturelle et littéraire. N'a-t-elle pas favorisé l'essor de la littérature allemande et entretenu une vaste correspondance (de plus de 2000 lettres) avec des poètes français et allemands, dont Voltaire et Wieland? Il eût été intéressant de voir quel écho on en trouvait dans ses calendriers. L'énorme disproportion des parties n'est cependant pas fonction de l'importance politique ou culturelle de l'un ou de l'autre des membres de la dynastie, ni nécessairement du volume de leurs calendriers, elle est surtout due à des développements parallèles concernant l'activité festive ainsi que l'activité littéraire de Louis VI, *poeta et princeps*. À la lecture on a cependant l'impression qu'après avoir musardé en chemin grâce à un style redondant, se perdant parfois dans des détails insignifiants, accumulant d'agaçantes redites, dues aussi au plan de l'ouvrage, H. M. a hâte d'en finir.

Gonthier-Louis FINK, Strasbourg